Les membres de la conférence associative permanente de la solidarité s'adressent aux candidat.e.s aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021

Accompagner la jeunesse vers l'autonomie

Les jeunes ont particulièrement subi les conséquences de la crise sanitaire qui a entravé leur sociabilité, leur parcours scolaire et leur insertion dans le monde du travail. Par ailleurs, de nombreux enfants connaissent des situations de négligence, de maltraitance, de carences affectives et éducatives.

• Etes-vous favorable à l'instauration d'un minimum social en faveur des jeunes ? Dans le cas contraire quelle solution alternative envisagez-vous ?

Instaurer un minimum social en faveur des jeunes, allocation au moins égale au RSA.

• Quelles actions proposerez-vous pour la protection de l'enfance: formation des professionnels, lutte contre les violences institutionnelles, recrutement des assistants familiaux, pour éviter les sorties sans accompagnement de la protection de l'enfance ? Quelles actions développerez-vous pour éviter que des mineurs et jeunes adultes migrants soient sans protection ?

Augmenter les moyens mis en œuvre dans les services (ASE/PMI/MDS) qui sont très inférieurs aux besoins. Améliorer la valorisation et la visibilité de ces structures ainsi que les liens organisationnels entre ces différents rouages de la solidarité. Nous proposons, entre autre, de recruter un médecin coordinateur PMI, d'un médecin ASE plein temps et d'un chef de service ASE, d'assistants familiaux, puéricultrices, de réorganiser les services pour rendre efficients les liens et potentialiser les actions auprès des bénéficiaires, de renforcer les compétences des personnels par des dispositifs de formation continue ou, en interne développer le dispositif d'accompagnement des personnels, de finaliser les projets de partenariat relatifs à l'accompagnement des jeunes majeurs sortant du dispositif de protection de l'enfance.

Eviter que des mineurs et jeunes adultes migrants soient sans protection, en priorité : allonger la période d'hébergement d'urgence jusqu'à la décision du juge pour enfant et ouverture systématique des droits santé et l'immatriculation à l'Aide Médicale État (AME). Renforcer les équipes pluridisciplinaires au sein des établissements accueillants et favoriser prioritairement l'écoute de ces enfants, privés de leur milieu familial, afin de les orienter selon leurs besoins.

Quelles actions pour l'emploi des jeunes ?

Diversifier les débouchés professionnels action qui doit être soutenue par la diversification et le renforcement de l'offre de formation.

• Comment agir pour l'engagement citoyen de la jeunesse, envisagez-vous par exemple le développement du service civique ?

Le service civique peut être un élément de renforcement de l'engagement citoyen de la jeunesse, ainsi que des aides pour les jeunes qui deviennent bénévoles dans les associations caritatives. Nous proposons aussi de créer un Conseil Départemental des Jeunes.

Une économie innovante pour créer les emplois de demain

Dans le contexte de crise écologique et sanitaire, l'opportunité doit être saisie de favoriser un nouveau modèle économique plus soutenable et créateur d'emplois nouveaux et non délocalisables.

• Quelle sera votre action vis à vis de l'Economie Sociale et Solidaire ?

Créer un Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS), véritable lieu d'expression, d'échange et d'information sur l'ESS, afin de mobiliser et fédérer les partenaires pour accompagner le développement collectif des pratiques de l'ESS.

Soutenir tout particulièrement les entreprises d'insertion par l'activité économique qui sont en difficulté depuis un certain nombre d'années, et qui sont pourtant à la fois pourvoyeuses d'emplois pour les travailleurs fragiles et qui rendent des services d'utilité sociale et/ou environnementale : soutien par le biais de financements directs mais aussi par le biais de clauses sociales dans les marchés publics.

Privilégier l'économie sociale et solidaire dans la construction et l'entretien des logements.

• Comment pensez-vous agir pour le développement d'emplois locaux non délocalisables ?

La mise en réseau par la structuration de filières, enseignement et entreprises permettra la création d'emplois non délocalisables dans des domaines à haute valeur ajoutée basés sur les atouts de notre département et en conformité avec les enjeux écologiques d'aujourd'hui : énergies renouvelables, agro-alimentaire...

• Quelles seront vos actions en faveur d'un tourisme éco-responsable ?

Relier les productions locales et les potentialités de consommation au tourisme. Favoriser un tourisme novateur lié au bien-être. Agir pour la mixité sociale avec des séjours enfants ou familles subventionnés. Aider la montagne de proximité à se diversifier et être à la pointe d'un renouvellement des pratiques et des activités. Soutenir avec la création de structures d'accueil touristique à taille humaine, plutôt que des grands aménagements.

Des solidarités nouvelles pour toutes les générations

Les conséquences sociales et économiques de l'épidémie de covid 19 sont devant nous. La solidarité humaine et territoriale est au cœur des compétences du Département qui doit en cette période jouer pleinement son rôle de bouclier social pour toutes les générations.

• Comment proposez-vous de contribuer à la lutte contre la fracture énergétique ?

Aider à l'isolation des bâtiments publics et habitat social, ainsi que parc des logements privés. Refaire de l'Office Public d'Habitation (OPH 05) l'outil d'une vraie politique sociale de l'habitat, en réhabilitant les «passoires thermiques» du parc ancien et en diversifiant l'offre pour les jeunes actifs, saisonniers, familles monoparentales.

Favoriser le passage aux énergies renouvelables.

Élargir les critères d'accès au Fonds de Solidarité pour le Logement et renforcer la «Maison de l'Habitat».

Mobiliser des dispositifs de prévention et d'aide pour éviter les impayés.

• Quelles actions pensez-vous développer afin d'agir pour l'égalité femmes/hommes et lutter contre les violences faites aux femmes ?

Penser toutes les politiques départementales dans une optique d'inclusion et d'accessibilité pour toutes et tous. Sensibiliser et former les agent·es et élu·es. Mettre en œuvre un plan égalité femmes/hommes.

Mettre en œuvre et financer des politiques de sensibilisation et de formation contre les violences sexuelles et sexistes.

Sensibiliser et former toutes les élu·es et salarié·es des régions et des départements sur les violences sexuelles et sexistes.

Soutenir les associations d'accompagnement des victimes de violences.

- Etes-vous favorable, pour quels motifs, à l'expérimentation d'un revenu de base ?
- Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir les métiers du grand âge ?

Reconnaître et revaloriser les métiers de l'accompagnement et de l'intervention à domicile. Promouvoir la démarche d'accueillants familiaux, soutenir les expériences innovantes.

• Comment le Département doit-il intervenir en lien avec les services de l'Etat pour assurer l'accueil d'urgence des personnes en situation de détresse ?

Assurer la capacité et la qualité de l'accueil de toute personne ayant-droit des politiques sociales et lutter efficacement contre les problématiques de non-recours. Organiser l'accueil inconditionnel des personnes en situation de détresse et assurer le respect de leur dignité et de leurs droits : hébergement, accès à la santé, accompagnement juridique, insertion socioprofessionnelle, etc.

La santé, un bien précieux mais précaire

La crise du covid 19 a mis en lumière les carences de notre système de soins, son impréparation à une crise sanitaire majeure, la considération insuffisante accordée aux professionnels du soin. Elle a également davantage souligné les inégalités devant la maladie et les difficultés persistantes d'accès aux soins.

• Par quelles actions pensez-vous accompagner la sortie de la crise sanitaire ?

Valoriser et faire connaitre le rôle des Maisons Des Solidarités. Optimiser le fonctionnement ainsi que la gestion de ces lieux d'accueil et d'information dédiés à l'action sociale, apporter de nouveaux services aux populations. Veiller à ce que toutes et tous puissent bénéficier des droits auxquels ils peuvent prétendre.

• Comment comptez-vous agir pour participer au pilotage des politiques de santé et contribuer au développement d'une offre de santé répondant aux besoins des hauts-alpins ?

Soutenir les maisons de santé pluridisciplinaires et lutter contre les déserts médicaux. Réorganiser les services du département et leur donner les moyens d'être efficaces.

• Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir la médecine préventive professionnelle et scolaire ?

Le collège lieu d'un parcours citoyen

L'éducation est un élément indispensable de la lutte contre la précarité, l'isolement et la violence qui tend à se banaliser parmi les plus jeunes. Le collège et le lycée doivent jouer un rôle actif dans l'apprentissage de la citoyenneté et la diffusion des valeurs de solidarité.

• Quelles actions proposerez-vous pour lutter contre les discriminations et le harcèlement au collège ?

Soutenir les interventions sur les questions d'égalité femmes/hommes, la santé sexuelle et la lutte contre les discriminations (droit au respect et à la différence).

• Comment pensez-vous agir pour inclure dans la scolarité des collégiens un parcours laïque et citoyen ?

Soutenir les projets en lien avec ces enjeux majeurs et associer les collégiens à la réflexion sur les politiques départementales.

• Quelles seront vos actions pour faire de la restauration scolaire un élément de la transition écologique ?

Augmenter la part du bio dans la restauration scolaire et privilégier les circuits courts.

La transition écologique

La crise écologique impose une mobilisation de l'action publique dans ses composantes multiples tout particulièrement au plan local compte tenu des compétences dévolues aux collectivités régionales et départementales en matière de politiques agricoles, d'aménagement, de mobilité.

• Comment protéger les espaces à potentiel de production alimentaire ?

Maîtriser le foncier agricole pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs et garder les jeunes paysans sur notre territoire. Arrêter les soutiens aux grands projets inutiles.

• Envisagez-vous d'engager une réflexion sur les paiements pour services environnementaux ?

Inclure la notion de « services environnementaux » dans les critères d'attribution des subventions et dans les marchés publics.

• Quelles mesures prendrez-vous pour agir en faveur de l'agro-écologie ?

Soutenir l'agriculture biologique, la permaculture et les circuits courts, lutter contre la disparition des terres agricoles et l'artificialisation des sols.

Développer l'agriculture paysanne qui garantit un revenu décent aux paysans et le bien-être des animaux d'élevage.

• Quelles solutions envisagez-vous pour concilier désenclavement des territoires et aménagement durable ?

Redéployer les investissements vers les transports publics et les déplacements doux pour une complémentarité.

Donner la priorité au train pour le transport des passagers et des marchandises. Améliorer l'offre de service adaptée aux usagers pour réorienter les transports en commun vers le bien-vivre tout en répondant aux besoins. Réhabiliter avec la Région le train du quotidien en renforçant la périodicité sur la ligne Gap Briançon et des navettes ferroviaires entre Veynes et Chorges, en rouvrant les petites gares ou en rétablissant ailleurs des arrêts à la demande.

Promouvoir avec l'ADDET l'utilisation du train de nuit de Paris.

Les services publics de proximité

Les services publics sont au cœur du pacte républicain. Leur accessibilité est une exigence pour lutter contre les discriminations, l'isolement et la précarité, pour assurer le développement de nos territoires. Leur numérisation croissante nécessite des mesures d'accompagnement afin que les évolutions technologiques ne soient pas facteur d'isolement pour les plus fragiles.

• Comment agirez-vous pour une couverture totale du territoire en très haut débit ?

Limiter l'influence du numérique sur l'environnement et la santé en favorisant la durabilité et la réparation des équipements, et déclarer un moratoire sur la 5G.

• Quelle actions et moyens pour l'inclusion numérique ?

Aides à l'équipement (étudiants, EHPAD...) et mise en place de point d'accès. Soutenir les structures d'accompagnement et garantir un accompagnement dans chaque point d'accès.

• Comment agirez-vous pour faciliter l'accès inconditionnel de toutes personnes à des services publics de proximité ? Le maintien d'accueil physique vous paraît-il nécessaire ?

Valoriser les services publics de proximité par une priorité budgétaire. Soutenir les structures, notamment associatives, agissant en faveur de l' intérêt général. Sortir de la logique du financement uniquement au projet pour prendre en compte les besoins en fonctionnement d'activités essentielles.

La démocratie locale

Le désintérêt croissant pour la chose publique nécessite un renouvellement des pratiques démocratiques qui permettent l'implication en continu des citoyens dans les décisions.

• Quelles seront vos actions pour permettre la participation des usagers à l'élaboration des politiques de votre collectivité ?

Création d'un Conseil Départemental des Jeunes. Lancer des conventions citoyennes départementales inspirées de la convention citoyenne sur le climat. Elles pourraient être plurielles et concerner à titre d'exemple : le climat, les infrastructures, les handicaps, le RSA, les personnes âgées...

Mettre en place des budgets participatifs. Recourir au référendum local et au référendum d'initiative citoyenne. Faciliter l'interpellation des élu·es par la tenue de permanences régulières dans des lieux fixes et accessibles, par des réponses rapides et appropriées aux pétitions citoyennes. Ouvrir une plateforme numérique de participation citoyenne sur le site du conseil départemental.

• Quels méthodes et outils envisagez-vous de mettre en place pour développer la démocratie délibérative ?

Les citoyens doivent être associés de manière active à la politique départementale. Leur participation et leurs propositions sont essentiels pour l'amélioration continue des services publics. Il est important que les citoyens puissent débattre, échanger et être consultés sur les grands enjeux de la politique départementale.

Dans un souci de transparence, les citoyen·nes doivent avoir le temps de prendre connaissance des décisions prises ou à prendre, en débattre, interpeller et échanger avec leurs élu·es.

• Quel soutien pensez-vous apporter à l'Education populaire ?

Pour qu'ils s'impliquent sur les grands enjeux de la citoyenneté en lien avec les compétences de la collectivité (solidarité, éducation, développement, etc...) les citoyen·nes doivent pouvoir se former sur ces sujets. Les subventions envers les organismes d'éducation populaire en lien avec ces sujets peuvent être un levier de cette formation. La formation des élu·es sur les actions visant la participation citoyenne doit également être systématique.

La vie associative, la culture, le sport, éléments du lien social

La culture, le sport, la vie associative contribuent à la cohésion sociale, à la convivialité, à l'épanouissement de chacun.e. Elles contribuent au dynamisme, au désenclavement et à l'attractivité de nos bassins de vie.

• Comment agirez-vous pour soutenir les associations culturelles et sportives et les aider à sortir de la crise ?

Allouer des subventions de fonctionnement mais aussi proposer une aide d'investissements pour des petits travaux, acquisition de matériels ou d'équipements sportifs qui font partie de la vie d'une association sportive et de son développement.

• Par quels moyens proposez-vous d'agir pour soutenir la pratique sportive des jeunes ?

L'essentiel des sportifs sont non-encadrés ou non-fédérés. L'enjeu principal est donc de trouver les meilleurs moyens de communiquer auprès de ce public : partenaires associatifs, communication institutionnelle... Les scolaires restent aussi une cible privilégiée. Le Département doit consacrer l'essentiel de ses aides financières aux établissements relevant de sa compétence obligatoire que sont les collèges.

Le Département doit proposer une aide aux établissements ayant engagé des dépenses comme celles de cycles d'EPS engendrant souvent des frais de transport, de réservation ou d'encadrement. Soutenir le sport périscolaire

(UNSS) pour les collèges. Accompagner le développement des sports de nature, le Département doit proposer une aide financière aux collèges porteurs de projets de séjours sur ce thème.

Développer les filières sport nature dans l'enseignement supérieur.

Instaurer des vrais dispositifs « jeunesse » pour faciliter l'accès au sport mais aussi à la culture et aux loisirs.

• Quelles seront vos actions pour préserver et développer la richesse du tissu associatif?

Réorienter une partie du budget haut-niveau, actuellement premier budget du sport, vers le sport santé, sport pour tous, sport adapté...Soutenir les athlètes et les initiatives en matière d'handisport et de sports adaptés. Le handicap est une compétence départementale. Promouvoir l'activité physique chez les plus de 60 ans, pour prévenir une éventuelle perte d'autonomie. Accompagner les acteurs sportifs Haut-Alpins. Le Département doit soutenir les comités, les clubs, les établissements scolaires tout en investissant dans les infrastructures nécessaires à la pratique sportive de compétition mais aussi de loisir.

LE PROJET: https://collectifcitoyen05.fr













